

# SOCIAL. L'hébergement des personnes âgées dans le Calvados examiné à la loupe

Savez-vous à qui confier un parent ? Les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées sont passées au crible par le Conseil Départemental du Calvados. Le diagnostic a été livré cette semaine.

Le travail reconnu des deux côtés de l'hémicycle départemental illustre l'importance que les élus du Calvados accordent à ce dossier. Notamment en matière d'accueil des personnes âgées dépendantes. Il en résulte un classement dont l'enjeu principal consiste à en faire « une base de référence dans les négociations avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'élaboration du PRIAC (ndlr : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de perte d'autonomie) »

La mission d'audit a duré 18 mois. Conduite par le premier vice-président du Conseil départemental du Calvados, Hubert Courseaux (Pont-l'Évêque) et Sylvie Lenourrichel (Aunay-sur-Odon), 2<sup>e</sup> vice-présidente, cette mission a établi un état des lieux sur la base d'enquêtes effectuées dans 20 établissements différents habilités à l'aide sociale.

Différentes structures juridiques ont été sollicitées : 9 Ehpad hospitaliers, 7 établissements publics, 4 établissements associatifs. A noter que le Calva-

dos offre une capacité d'accueil de 8000 lits répartis sur une centaine d'établissements.

La grille d'analyse a été bâtie « à partir de trois critères principaux : les locaux (restauration, animation, gouvernance), la capacité de prise en charge des personnes malades, la diversification de l'offre ». Autrement dit, l'observation des surfaces des chambres, équipements sanitaires et leur état. Elle comprend également le contrôle du système d'alarme, du système d'appel du malade et apprécie l'existence ou non des lieux d'accueil pour les familles... La capacité de prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles afférents, etc.

## Depuis 950 ans...

Chacun des établissements a été noté sur 10. Du plus mauvais élève au meilleur élève. A noter qu'ici, le plus bel établissement est aussi le plus ancien, puisque Paul Chandelier, a rappelé que l'Ehpad de Cesny-Bois-Halbout (74 lits) date de 950 ans...

## Le classement

Un classement en trois catégories a été dressé à l'issue de la mission et permet de désigner les établissements selon leur niveau de besoins voire de dégradation (lire le tableau ci-contre).

### LES PRIORITAIRES

Aunay sur Odon, 125 lits et une note de 2 sur 10 est un établissement dans l'urgence de l'accompagnement comme Pont-Lévêque (236 lits, Saint-Hymer), Trouville, Bayeux, Vire, Honfleur, Chu La Charité, ou Ehpad de Saint-Pierre-sur Dives, qui dépend du CH de Falaise.

### LES MEILLEURS

Ce sont des établissements ayant aussi un projet de modernisation en cours ou à l'étude : Isigny-sur-Mer, Condé-en-Normandie, Saint-Jean à Caen. « Ces établissements auxquels il faut ajouter Verson, et Albert 1<sup>er</sup> à Caen, présentent un projet visant une meilleure qualité de vie et d'accompagnement de la personne âgée »

	Rang de priorité	Note sur 10
HPAD CH Aunay/Odon – 125 lits	1	2,0
HPAD CH Pont l'Evêque – 236 lits	2	2,7
HPAD et USLD CH Bayeux – 305 lits et places	3	3,0
HPAD et USLD CH Honfleur – 170 lits	4	3,2
HPAD et USLD du CHU – 260 lits et places	5	3,3
HPAD CH Trouville – 110 lits	6	3,5
HPAD et USLD CH Vire – 240 lits	7	3,8
HPAD Orbec – 84 lits	7	3,8
HPAD Isigny-sur-Mer – 60 lits	7	3,8
HPAD et USLD (CH Falaise) St Pierre sur Dives – 362 lits et places	10	4,2
HPAD CH Lisieux – 267 lits et places	10	4,2
HPAD Albert 1er Caen – 110 lits	12	4,3
HPAD Verson – 88 lits et places	13	6,3
HPAD Saint Jean à Caen – 60 lits	14	7,2
HPAD Condé sur Noireau – 162 lits	15	7,5
HPAD de Saint-Pierre-sur-Dives – 128 lits	16	8,2
HPAD de Cormelles le Royal – 79 lits	17	8,5
HPAD d'Hérouville Saint Clair – 67 lits et places	18	9,0
HPAD de Saint-Vigor-le Grand – 80 lits et places	19	9,3
HPAD de Cesny-Bois-Halbout – 74 lits	20	9,7

Ce classement est un outil d'aide à la décision. Il permet de cibler les besoins pour améliorer l'accueil, l'adapter à une plus grande dépendance, tout en maîtrisant les coûts d'investissements.

### LES MEILLEURES

Ces établissements donnent entière satisfaction ou quasiment en terme d'hébergement. Les moyennes sur dix se situent

entre 6 et 9,7. Sont concernés : Les Ehpad de Cesny-Bois-Halbout, Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Vigor-le-Grand, Hérouville Saint-Clair. « Ces établissements pourraient devenir des références lors de l'étude des projets de construction/ réhabilitation ».

Emile S FOUA